

LA VIE DU MRAP

15 avril 1981

N° 5

S O M M A I R E

1. COMMUNIQUES RECENTS

- LE MRAP ET LA SITUATION DES GENS DU VOYAGE.
- NON AUX FICHIERS RACIAUX !
- NON AUX EXPULSIONS RACISTES !

2. ETATS-GENERAUX (21 MARS)

- CONCLUSIONS, par Albert LEVY.

3. LA COMMISSION "AFRIQUE AUSTRALE" S'ADRESSE AUX COMITES LOCAUX.

4. COMPTE-RENDU DU BUREAU NATIONAL DU 7 MARS.

5. LA MANIFESTATION DU 4 AVRIL (PARIS) SUR L'IMMIGRATION :

- NOTE DU SECRETARIAT.

6. UNE REUNION DE LA L.I.C.R.A.

- NOTE D'UN MILITANT D'AVIGNON.

ACTION URGENTE A MENER

Ci-joint un exemplaire des planches de 4 cartes-postales qui sont à diffuser largement dans le cadre de la campagne contre les expulsions des jeunes de la deuxième génération.

Elles sont à vendre au prix de 5 francs l'une (2,50 F pour les comités locaux).

PASSEZ D'URGENCE VOS COMMANDES !

233.09.57

COMMUNIQUE

LE MRAP ET LA SITUATION DES "GENS DU VOYAGE"

Après les prises de position de la municipalité de Rosny-sous-Bois sur la situation des Tsiganes et "Gens du Voyage", le Mrap regrette qu'un tel problème ne soit abordé dans les médias que lorsqu'il devient source de tensions et de polémiques occultant souvent les réalités et détournant de la recherche de solutions.

Le Mrap, qui est intervenu sur ces questions à diverses reprises par l'action de ses comités locaux (1), tient à confirmer ses positions essentielles:

1.- Les Tsiganes et Gens du Voyage - qui sont Français dans leur majorité - doivent se voir reconnaître partout le droit à des traditions, à une manière de vivre et à une culture différentes de celles des sédentaires.

2.- Tout en refusant les notions de "quota" ou de "seuil de tolérance", on ne peut que constater que le stationnement et la concentration de caravanes dans des lieux qui ne sont pas conçus à cet effet entraînent des difficultés évidentes, exaspèrent les réflexes de rejet, vont à l'encontre des intérêts et des aspirations des communautés concernées.

Ces situations, que connaissent surtout des municipalités ouvrières, résultent d'un déplorable manque de lieux de stationnement et d'accueil. Elles s'expliquent par les carences des pouvoirs publics, l'absence de mesures appropriées de la part de certaines communes et le refus pur et simple par d'autres - qui, elles, "n'ont pas de problèmes" et que l'on n'accuse pas de racisme.

3.- Il importe, face aux difficultés ainsi créées, de combattre résolument les préjugés et les généralisations qui sont l'annonce du racisme à l'encontre des populations tsiganes ^{notamment} ~~notamment~~ ^{pas} compte des conditions matérielles et sociales qui leur sont imposées. Le Mrap dénonce les tracts, articles, pétitions tendant à désigner comme responsables ceux qui sont les premières victimes de la marginalisation et de l'ostracisme.

4.- Le Mrap demande :

- l'abrogation des arrêtés municipaux illégaux qui interdisent ou limitent à 24 heures le stationnement dans certaines communes;
- la multiplication des aires d'accueil permettant aux "voyageurs" de se réunir comme ils le souhaitent par petits groupes familiaux;
- la réalisation urgente de plans d'accueil départementaux, notamment dans la région parisienne;
- une information objective et compréhensive donnant la parole aux Tsiganes et Gens du Voyage;
- la participation de ceux-ci aux décisions qui les concernent, au plan des municipalités comme au plan national.

Le 30 mars 1981

(1) notamment/Plaisir Les Clayes, Massy, Amiens, Vichy, Cusset, Lille, Toulon.

MOUVEMENT CONTRE LE RACISME ET POUR L'AMITIE ENTRE LES PEUPLES (Mrap)

tél. 253.09.57

COMMUNIQUE

NON AUX FICHIERS RACIAUX !

Le Mrap a pris connaissance avec une stupour indignée du projet visant à introduire officiellement dans les fichiers de l'Etat "l'origine ethnique et raciale" ainsi que "les opinions politiques, religieuses ou syndicales" des administrés.

Le Mrap fera tout pour empêcher ce scandale et cette honte.

Il souhaite que la Commission nationale de l'Informatique et des Libertés se prononce immédiatement et totalement contre le projet. Il appelle les antiracistes, les démocrates à se mobiliser sans délai pour faire échec à l'instauration d'un tel système, portant atteinte aux fondements mêmes de la République.

Diverses informations conduisent à s'interroger sur les premiers pas franchis dans la voie inadmissible du fichage racial, qui évoque les régimes les plus condamnables du passé et du présent. Les fiches informatisées des travailleurs immigrés comportent d'ores et déjà de nombreuses indications sur leur vie familiale, leurs activités professionnelles et leurs rapports avec l'Administration; veut-on les rendre plus opérationnels pour chasser les immigrés d'origine africaine désignés dans les récents discours du Chef de l'Etat?

Sur quelles bases envisage-t-on, par ailleurs, de déterminer la religion? Fera-t-on appel au "fichier juif" de l'occupation, qui semble n'avoir pas été détruit, mais n'a pas été retrouvé?

Non aux fichiers raciaux, redoutables instruments du racisme d'Etat!

Le 3 avril 1981.

MOUVEMENT CONTRE LE RACISME ET POUR L'AMITIE ENTRE LES PEUPLES (Mrap)

tél. 233.09.57

COMMUNIQUE

NON AUX EXPULSIONS RACISTES !

Le Mrap soutient l'action de solidarité avec la Nouvelle Génération d'Immigrés qui vient de donner lieu, à Lyon, à une grève de la faim.

Il entend souligner à cette occasion l'importance qu'il accorde à la place de ces jeunes dans la société française qui leur revient de plein droit.

Il s'est employé, pendant ces dernières années, à faire abroger par le Conseil d'Etat diverses circulaires régissant l'immigration et plaçant dans un climat de plus en plus insécurisant les parents immigrés et leurs enfants.

Aussi, condamne-t-il de nouveau toute expulsion qui touche les fils et filles d'immigrés ainsi que toute expulsion et refoulement qui visent les travailleurs immigrés et leurs familles. Comme il le dit dans son Manifeste sur l'Immigration, qu'il a récemment rendu public, il demande, en outre, l'annulation de toutes les expulsions qui, en général, ont été abusivement prononcées contre les jeunes de la Nouvelle Génération.

Le Mrap vient d'éditer dans ce sens une planche de cartes postales à adresser au Ministre de l'Intérieur, au Secrétaire d'Etat aux travailleurs manuels et immigrés, aux Préfets. Il entend leur assurer la plus large diffusion. On peut se les procurer à son siège, 120 rue Saint-Denis, 75002 PARIS.

Le 14 avril 1931.

4.-

ACTES-GENERAUX (21 Mars)
Conclusions, par Albert LARRY
Secrétaire Général du Urag

Le racisme existe, nous l'avons rencontré aujourd'hui dans ses aspects les plus divers, dans sa cruauté de chaque instant.

La plupart d'entre nous ne l'ont certes pas découvert au cours de cette riche journée, soit que nous souffrions directement de ses manifestations, soit que nous le combattions dans notre vie personnelle et militante. Il était en tout cas utile de faire apparaître la profondeur du mal pour être mieux à même de le comprendre et le maîtriser.

Face aux témoignages que nous avons entendus - et dont certains nous ont bouleversés - l'attitude des antiracistes conséquents que nous sommes comporte deux aspects complémentaires.

D'une part, nous entendons manifester notre solidarité concrète, sur le terrain, agir aussitôt par tous les moyens possibles pour la défense de tous ceux que le racisme frappe de plein fouet.

D'autre part, nous pensons qu'il ne s'agit pas d'une poussière de cas particuliers, sans rapport les uns avec les autres, mais que nous sommes confrontés à un problème de société - je dirai même un problème politique - exigeant simultanément une riposte globale.

Une même réalité

Ainsi, lorsque les comités parisiens du Urag, avec les syndicats CGT et CFTC de l'ANRS, dénoncent et affrontent les discriminations à l'embauche visant les étrangers et les originaires des DOM-TOM; lorsque ceux-ci relatent les humiliations et les brimades dont ils sont l'objet, lorsque le Centre Suzanne-Masson rend compte de ses difficultés à réinsérer dans la vie professionnelle les migrants ayant acquis une meilleure qualification, ces différentes approches révèlent une même réalité: la politique mise en place par le gouvernement, à travers la Loi Bonnet et les dernières circulaires Steléra.

Cette politique, qui consiste à subordonner le séjour à l'emploi, vise à multiplier le nombre des sans-emplois parmi les travailleurs migrants pour favoriser leur départ, quelquefois apparemment volontaire, par dissuasion, mais le plus souvent par retrait autoritaire du titre de séjour, puis refoulement ou expulsion.

X

X X

Quant M. et Mme Bakiri, M. et Mme Alouferissi, de Gennevilliers, nous font part des persécution qui s'acharnent contre eux, et qui tendent à faire éclater leurs familles, leur

défense donne lieu à une remarquable action du comité local du Urap, appuyée par l'ensemble du mouvement. Les affaires ont été portées largement à la connaissance de l'opinion publique par notre "Tribune Libre" sur P.F.S., tandis que, sur place, on prenait les mesures de protection indispensables contre l'expulsion et l'on poursuivait la procédure juridique. S'appuyant sur les innombrables soutiens qui se sont ainsi exprimés, multipliant les démarches et interventions à la préfecture des Hauts-de-Seine et au Secrétariat d'Etat à l'Immigration, nos militants ont obtenu, semble-t-il, gain de cause, ce qui ne les empêche pas de faire preuve d'une vigilance soutenue jusqu'à satisfaction complète.

De même, nous avons applaudi à l'action de nos amis de Marseille, qui ont continué, dans le même esprit, la lutte devant les tribunaux administratifs et la mobilisation de l'opinion pour faire annuler plusieurs décrets d'expulsion particulièrement scandaleux.

Mais, par delà ces diverses affaires, nous démasquons et combattons la volonté systématique d'organiser le renvoi de nombreux immigrés par les moyens les plus inhumains, en violant la loi et les affirmations répétées sur le droit au regroupement familial, en remettant en application par la bande, par la pratique administrative et policière, un texte de M. Stoléru pourtant annulé par le Conseil d'Etat.

Nous mettons ainsi le doigt sur un grave problème qui concerne non seulement les immigrés, mais toute notre société: le développement de l'arbitraire, les décisions de quelques hommes faisant fi des lois, gouvernant par décrets, et circulaires, par des directives incontrôlables, selon leur bon plaisir. Ce sont les fondements mêmes de la démocratie qui sont mis en pièces, et notre devoir est de le faire savoir à chacun.

Les bases structurelles de la ségrégation

Quand, dans la banlieue parisienne, à Marseille, dans la région lyonnaise, à Lille ou à Dijon, on évoque les problèmes multiples résultant de la concentration des couches les plus pauvres, essentiellement constituées de migrants, nous nous opposons à toutes les mesures discriminatoires pouvant frapper des individus, hommes, femmes, enfants, qui ne sont pour rien dans de telles situations, nous montrons ce qu'il y a de faux et de dangereux dans les notions de "seuil de tolérance" - comme à Villeurbanne - ou de "quotas" - comme à Ivry.

Cependant, il convient de pousser davantage l'analyse et de dénoncer le racisme fondamental qui conduit à ces formations de ghettos.

Me trouvant à Marseille en janvier dernier, lors des rafles géantes opérées dans certains quartiers, j'ai pris connaissance d'une enquête publiée par "Le Méridional" qui avait demandé à ses lecteurs quelles solutions ils proposaient aux problèmes de l'immigration. Les deux premières lettres reproduites dans cette page avaient pour titre, la première: "Tous aux bateaux", la seconde: "Leur affecter tout un immeuble"...

Mettre à l'écart les immigrés dans un immeuble, une cité, un quartier, une ville, ne pas les "mélanger" aux Français, c'est

bien ce qui se passe déjà à Marseille et dans d'autres lieux, c'est donner au racisme des bases structurelles. C'est là encore le résultat d'une entreprise systématique menée depuis des dizaines d'années par le patronat et le Pouvoir, par l'intermédiaire des sociétés de construction et des préfets, avec le concours actif et constant des municipalités qui refusent cyniquement sur leur territoire les logements sociaux et les foyers d'immigrés.

En tant qu'antiracistes, nous ne pouvons admettre ce cloisonnement ethnique, né d'une politique d'ostracisme, générateur d'incompréhensions et de tensions. Et nous savons, nous disons que les carences, la dégradation du logement et du cadre de vie ne concernent pas que les immigrés mais l'ensemble des travailleurs.

Lorsqu'enfin les enseignants d'Ivry et Vitry, ou d'ailleurs, affrontent la question de la scolarité des enfants de migrants - en termes pas toujours identiques, il est vrai - il convient de rechercher avec eux comment donner à ces enfants de meilleures conditions d'étude, sans les frustrer de leurs racines, comment tirer de la rencontre avec les enfants français un enrichissement pour tous dans une véritable éducation à la fraternité.

Mais, dans le même temps, on ne peut que s'élever contre les effets néfastes de la ségrégation ethnique et sociale, qui s'inscrit dans un projet général de renouvellement de la main-d'œuvre sous qualifiée d'une génération à l'autre, avec les enfants des immigrés.

N'est-ce pas André Henry, secrétaire général de la FEN, qui déclarait l'autre jour à Europe 1 : "Il y a un vrai problème: celui de la concentration des immigrés"... Il demandait (dans une forme que certains contesteront peut-être) de "faire en sorte qu'il n'y ait pas (dans les classes) plus d'un quart, peut-être d'un tiers, d'enfants de travailleurs immigrés, parce qu'il est humainement impossible de faire classe, puisque ces jeunes ne parlent pas la langue".

Nous savons cependant que le problème des suppressions de classes, de l'abaissement des conditions de l'enseignement et de la fonction des enseignants se pose aujourd'hui comme un grand problème national intéressant toute la population, Français comme immigrés.

Une violente attaque contre l'immigration

Qu'il s'agisse des discriminations dans l'emploi ou l'habitat, des persécutions visant les migrants et leurs familles, des campagnes de haine et de calomnies dirigées contre eux, de l'impunité des groupes racistes se livrant à des actes de violence, nous voyons, derrière la souffrance et l'injustice quotidiennes, s'affirmer tout un système que nous avons qualifié, au dernier congrès du Irty, de racisme d'État.

Un racisme qui se manifeste dans des textes précis et dans des pratiques, dans des déclarations et des complicités patentes.

Après un septennat marqué par une aggravation constante de la condition des travailleurs immigrés - comme d'ailleurs des travailleurs français -, par la désignation de plus en plus insistante des étrangers comme boucs émissaires de la crise, un septennat qui fut celui de Copernic, des assassinats de Laïf Sebaf, d'Henri Juriel, de Pierre Colquhoun et de tant d'autres victimes du racisme et du fanatisme politique, voilà que le Président sortant commence sa nouvelle campagne par une violente attaque contre l'immigration.

C'alignant sans la moindre gêne sur un Le Pen, il établit un rapprochement entre le nombre de chômeurs et celui des immigrés. Et pour que les deux chiffres coïncident, il s'en tient aux immigrés non-Européens, qui, seuls, selon lui, devraient être amenés à quitter la France: cela, même Le Pen n'avait pas osé le suggérer.

Cette falsification des causes du chômage, cette discrimination majeure qui a pour but de faire payer l'élargissement de la C.E.B. par les immigrés originaires d'Afrique, cette menace de refoulements et d'expulsions en masse n'ont pas, il faut bien le constater, suscité beaucoup d'émotion parmi ceux qui, ces derniers temps, se sont soudain désignés eux-mêmes comme les amis et protecteurs des immigrés. Comme le disait ce matin Charles Palant, seuls les naïfs s'en étonnerent.

Les prochaines initiatives du Urap

Le Urap, quant à lui, poursuivra son action, fidèle à ses principes, sans se laisser détourner par les sollicitations ni les pressions dont il est spécialement l'objet en cette période électorale. Aujourd'hui comme toujours, et quoi qu'en disent contra-dictoirement les uns ou les autres, il combat et combattra le racisme sans complaisance pour quiconque, sans se laisser coloniser ou récupérer par quiconque. Car sa raison d'être, sa mission, c'est la diversité, le pluralisme, gages de sa crédibilité et de son efficacité.

Il vient de définir dans un manifeste ses positions sur l'immigration; c'est une sorte de charte qu'il s'est donnée; il invite tous les antiracistes à en prendre connaissance, à s'en saisir comme d'un moyen supplémentaire d'action pour défendre partout les droits et la dignité des travailleurs immigrés et de leurs familles.

Nous savons, bien sûr, que les associations, qu'elles soient d'immigrés ou d'autres victimes du racisme, de solidarité, de soutien, de défense des Droits de l'Homme, ont chacune son programme, ses méthodes, ses projets. Dans certains cas, elles se rencontrent, dans d'autres elles agissent séparément.

C'est en tenant compte de ces données qu'à l'issue de ces Etats-Généraux, le Urap soumet à tous les initiatives qu'il entend mettre en œuvre maintenant, en espérant que beaucoup, individus ou associations, se joindront à ses efforts.

1. En premier lieu, nous voulons diffuser à des dizaines de milliers d'exemplaires, dans toute la France, notre manifeste sur l'immigration pour qu'il serve de point d'appui, d'instrument de mesure et de moyen de lutte à ceux qui souffrent du racisme et à ceux qui le combattent.

Des traductions de ce document seront publiées dans les différentes langues de l'immigration.

2. Ce manifeste sera présenté à tous ceux qui peuvent jouer un rôle dans la situation des immigrés : aux députés et aux sénateurs, aux maires et conseillers généraux. Ce sera en particulier la tâche des comités locaux du Mrap d'intervenir auprès de ces élus et de demander concrètement la réalisation des propositions que formule le manifeste.

Des démarches dans le même sens auront lieu auprès des préfets.

Par ailleurs, le manifeste va être envoyé aux candidats à l'élection présidentielle et il sera soumis, dès le lendemain de celle-ci, au Président de la République et au gouvernement qui sera formé.

3. Nous voulons que les problèmes de l'immigration donnent lieu à un débat approfondi dans le pays et au Parlement,

Pour y contribuer, le Mrap prépare pour la semaine qui suivra l'élection présidentielle, un colloque sur la "2e génération" de l'immigration. Il se tiendra à Lyon, les 16 et 17 mai.

4. Pour mettre à la disposition de tous l'information nécessaire à la lutte contre toutes les discriminations et provocations au racisme, le Mrap entend rééditer l'affiche reproduisant la Loi du 1er juillet 1972, déjà diffusée à 15.000 exemplaires.

Cette loi sera également traduite dans les différentes langues de l'immigration.

5. Une autre initiative est en cours : le lancement d'un magazine antiraciste: "Différences", qui n'est pas seulement l'affaire du Mrap, puisque, dans le prolongement de la mobilisation d'après Copernic, il entend répondre aux aspirations de tous ceux que le racisme indigné et préoccupe.

Le n° 1 sortira des presses le 3 avril. C'est le plus puissant moyen mis à notre disposition depuis longtemps pour donner à l'antiracisme une expression massive dans le pays, face à toutes les forces qui alimentent l'obscurantisme et la division.

6. Il y a encore beaucoup d'autres choses à faire et que nous allons faire: accentuer la mobilisation, les pressions pour obtenir enfin des mesures réelles contre le néo-nazisme et, à cet effet, la constitution d'une commission d'enquête parlementaire;

favoriser l'épanouissement des cultures de l'immigration, les échanges et les rencontres, en multipliant les occasions telles que les fêtes de l'été, en utilisant au maximum le cinéma, comme nous allons le faire tout à l'heure, moyen privilégié de la connaissance et de la compréhension réciproque des peuples;

agir au plan de l'enseignement, de l'éducation, pour aider la jeunesse à s'opposer toujours mieux au racisme.

7. Mais, surtout, je dois, au nom du Mrap, insister sur un dernier aspect des luttes qui s'annoncent: compte tenu des pratiques actuelles frappant la population immigrée, des menaces nouvelles qui pèsent sur elle, c'est un devoir pressant, pour notre propre dignité, pour notre avenir, de mettre fin à l'escalade du racisme institutionnel.

Nous appelons tous les démocrates, tous les hommes de coeur, et cela sans distinctions politiques, à se dresser ensemble contre cette montée inquiétante, périlleuse de la persécution, de la haine et de la violence visant une partie des habitants de ce pays, voués en tant que tels à l'injustice.

Il faut, ces immigrés, les entourer d'une barrière protectrice, et proclamer que quoi qu'il puisse en coûter, les démocrates français ne se laisseront pas séparer d'eux.

Il y a des précédents dans l'histoire : quand un pouvoir impose des lois contraires au Droit, contraires à la dignité humaine, il devient impérial, pour tout homme qui se respecte, de résister à ses lois.

Si nous voulons donner une suite logique au sursaut qui a secoué la France après Copernic, si nous voulons que les manifestations ardentes d'octobre ne soient pas un alibi sans lendemain, nous ne pouvons que crier notre refus d'être complices de l'iniquité raciste, notre volonté inébranlable d'y mettre fin.

C'est ce sens d'un engagement commun que le Mrap voudrait donner à notre rassemblement d'aujourd'hui.

Ces derniers mois, plusieurs initiatives se sont présentées comme des "Etats Généraux". C'est sans doute un signe des temps. Les Etats-Généraux, c'est la voix du peuple souverain qui se fait entendre, qui défie l'ordre établi sur des bases inacceptables et fait naître les changements qu'exige l'histoire...

Nous ne sommes pas en 1789, et la lutte antiraciste n'est qu'un créneau dans le grand combat de la démocratie et du progrès humain. Mais ce créneau est l'un des plus importants. Si le racisme passe, c'est la société tout entière qui sombre dans la honte et le malheur. S'il est vaincu, c'est une percée décisive vers la lumière.

Aussi, nous devons faire en sorte que, selon le titre de notre manifeste, la liberté, l'égalité, la fraternité, ne soient pas seulement des mots en creux dans la pierre de quelques édifices, mais une réalité vivante et partagée par tous.

COMMISSION
"AFRIQUE AUSTRALE"

22 MAI : UNE GRANDE SOIREE
DE SOLIDARITE AVEC LES PEUPLES
D'AFRIQUE DU SUD ET DE NAMIBIE

Du 20 au 27 mai, aura lieu à Paris une conférence internationale sur les sanctions économiques à appliquer à l'Afrique du Sud. L'opinion française sera sensibilisée: c'est donc une occasion importante pour mener des actions contre l'apartheid.

En particulier, une grande soirée de solidarité avec les peuples d'Afrique du Sud et de Namibie aura lieu le vendredi 22 mai, à 20h.30, à la Bourse du Travail de Paris, à l'initiative du Urap, du MACAO et de l'AFASPA.

Sam Nujoma, président de la SWAPO et Oliver Tambo, président de l'ANC, participeront à cette soirée.

Pour distribuer les tracts, coller les affiches, assurer le bon déroulement de la soirée, le concours actif des militants et comités parisiens est nécessaire !

FAIRE PLUS!...

Les événements récents ont laissé dans l'ombre les problèmes de l'Afrique australe. Pourtant, à l'heure actuelle, en Afrique du Sud comme en Namibie, la répression s'accroît.

Chacun de nous doit se mobiliser afin d'obtenir la libération de Kateka, Mashigo, Lubishi et Manana, condamnés à mort par les racistes de Pretoria.

Il faut aussi que chaque comité diffuse largement la pétition demandant la libération de Nelson Mandela.

Notre lutte passe par l'information de l'opinion publique sur les réalités de l'apartheid et la dénonciation des liens unissant la France à l'Afrique du Sud, que ce soit en organisant des débats, des expositions ou par des actions ponctuelles.

La lutte passant également par le soutien financier, n'oubliez pas de diffuser nos affiches et nos livres.

.../..

MATERIEL DISPONIBLE : UNE NOUVELLE EXPOSITION

Une nouvelle exposition sur l'Afrique du Sud comprenant
15 panneaux de 30 x 120 cm vient d'être créée. Location/semaine : 500 F.

<u>AFFICHES</u>	<u>Prix de vente</u>	<u>Prix comités lo- caux</u>
Mandela	5,00	2,50
Charte de la Liberté	5,00	2,50
Portrait Mangu	20,00	10,00
Solomon Mahlangu	10,00	5,00
Lois sud-africaines	5,00	2,50
<u>LIVRES</u>		
Diviser pour régner	16,00	12,80
Soleils Fusillés	29,00	23,20
La France et l'apartheid	42,00	35,60
<u>FILMS</u>		
Laager	500,00 + frais d'expédition	
Des générations de résistants	500,00 + frais	
Soweto 76	100,00 + frais	
Namibie, une confiance trahie	250,00 + frais	
La marée montante	500,00 + frais	

COMPTE-RENDU DU BUREAU NATIONAL DU 7 MARS 1981

Ordre du jour : - Les Etats-Généraux
 - Le manifeste du Mrap sur l'immigration
 - Différences
 - Le Mrap face aux tensions électorales
 - Calendrier des colloques et des réunions du Bureau National.

LES ETATS-GENERAUX

Jean-Pierre Garcia a souligné que notre Mouvement avait peut-être été trop ambitieux en lançant en même temps Différences et les Etats-Généraux. Néanmoins, cette dernière initiative a suscité de nombreuses rencontres, en particulier en province, qui ont abouti à des assises locales et régionales. Un travail important a pu être réalisé à cette occasion dans les lycées et les écoles.

Pour la journée du 21 mars, on a souligné la nécessité d'une propagande importante pour remplir la salle (450 places). Dans ce but, une affiche, financée par l'ONU, et dont l'illustration (une aquarelle de Polon) est offerte par Différences, va être imprimée. En outre, l'annonce de ces assises nationales sera faite dans la Tribune Libre du Mrap sur FR.3, le 10 mars, et lors de la conférence de presse du 11 mars.

Enfin, plusieurs personnes ont insisté pour que des stands soient mis à la disposition des autres associations qui devront pouvoir s'exprimer lors des débats.

LE MANIFESTE SUR L'IMMIGRATION

La version définitive a été adoptée. Il a été décidé de l'imprimer à plusieurs milliers d'exemplaires, dont certains seront joints au prochain numéro de Droit et Liberté. L'importance de ce texte impose de le faire connaître très largement (associations, syndicats, partis). Il sera présenté lors de la conférence de presse du 11 mars.

DIFFERENCES

Le n° 1 sortira le 3 avril et sera diffusé en kiosques par les NMPP. La présentation et la rédaction du journal ont été revues en fonction des critiques faites sur le n° 0.

A ce jour, 2.500 abonnements ont été recueillis (1). Il faudrait en avoir 15.000 à la fin de l'année. L'analyse des résultats de la campagne département par département montre que le nombre d'abonnements varie avec l'implantation du Mrap.

Une politique de promotion commerciale plus active va être développée : affichettes pour le n° 1, courrier à tout le fichier du Mrap, prospectus, autocollants et, à plus long terme, spots radiophoniques.

(1) 3.500 au début d'avril.

L'ACTION DU KRAP ET LA MANIFESTATION
DU 4 AVRIL SUR L'IMMIGRATION

Le Bureau National, lors de sa réunion du 7 mars 1981, a souligné la nécessité pour le Krap de se tenir en dehors des vifs affrontements politiques actuels attisés par la campagne électorale.

En particulier, une grande prudence s'impose à l'égard de manifestations ou d'appels dans le cadre de "collectifs" dont les initiatives et les orientations nous échappent.

Pour conserver son pluralisme et sa crédibilité, le Krap se doit d'affirmer ses propres positions, de développer sa propre action. Il doit se garder des "récupérations" que favorisent les pressions, les sollicitations divergentes qui sont nombreuses en cette période.

C'est ainsi qu'après le Bureau National, et conformément à l'esprit de ces débats, le Secrétariat National a examiné l'appel à la manifestation sur l'immigration prévue le 4 avril à Paris.

Il soumet à l'attention des comités et militants qui pourraient être invités à s'y associer, les observations suivantes:

1. Le Krap a nettement condamné les mesures et les prises de positions récentes de plusieurs municipalités communistes de la région parisienne, pour autant qu'elles revêtaient un caractère discriminatoire et risquaient d'accentuer les clivages entre populations française et immigrée.

Cependant, conformément à sa conduite de toujours et à ses objectifs, il ne saurait se joindre à la campagne nettement politique déclenchée à cette occasion, avec l'appui des grands médias dépendant du Pouvoir.

À cinq reprises, le Krap a fait connaître publiquement sa réprobation par des communiqués.

Par ailleurs, il a élaboré un manifeste sur l'immigration, discuté pendant plusieurs semaines par le Bureau National, la Commission Immigration et les comités locaux. Ce texte traduit une analyse approfondie qui définit avec fermeté nos principes et ouvre la voie à une action rigoureuse contre tous les aspects du racisme concernant les travailleurs immigrés et leurs familles.

Sur cette base, les comités locaux ont maintenant le moyen de mener un combat efficace, en mobilisant l'opinion publique dans toutes ses composantes.

2. L'appel pour la manifestation du 4 avril se situe dans une optique tout à fait différente.

Il se livre à des attaques de caractère général contre le P.O.F., accusé de mener une "vaste campagne" contre les immigrés et de les diviser "pour le plus grand profit du gouvernement français". Il assimile les actes des municipalités concernées à la politique officielle de persécutions contre les immigrés et même aux attentats criminels des groupes néo-nazis.

Par ailleurs, il se tait sur la politique gouvernementale de concentration ethnique et sociale dans l'habitat, à laquelle ces municipalités entendaient répondre; et surtout il ne croit pas devoir mettre en cause les municipalités (tant de gauche que de droite) qui se réclament plus ou moins ouvertement du "scuil de tolérance" et/ou qui rejettent systématiquement les immigrés hors de leur territoire et contribuent, de ce fait, à la création de "ghettos" donnant ainsi une base structurelle au racisme.

Enfin, il est frappant de constater dans cet appel l'absence de toute allusion aux déclarations de M. Giscard d'Estaing (10 mars), pourtant capitales, affirmant (comme Le Pen) que le chômage serait supprimé par le départ des travailleurs immigrés, et désignant pour partir les originaires d'Afrique, scandaleusement séparés des immigrés européens.

Il y a là une prise de position partielle et partielle, bien en retrait de nos analyses; le Mrap s'efforce en effet de tenir compte de toutes les données de la situation, en vue d'aboutir à des solutions valables.

3. Le point de vue du Mrap ayant été clairement et démocratiquement défini, il serait déloyal d'engager le Mouvement, c'est-à-dire l'ensemble de ses membres, à soutenir une manifestation que seuls certains d'entre eux approuveraient. Il est évidemment loisible à ceux-ci d'y prendre part à titre personnel, mais il serait préjudiciable au pluralisme du Mouvement comme à son image devant l'opinion, de l'y associer en tant que tel.

Car il ne fait pas de doute que, dans ces conditions, la manifestation aura un caractère partisan.

4. Toute participation du Mrap à un "collectif", en quelque période que ce soit, comporte le risque de choquer une partie de ses adhérents et de fausser son image. Les positions élaborées dans le Mrap à partir d'un débat entre personnes venant des horizons les plus divers ne coïncident pas forcément avec celles qui résultent de la rencontre avec d'autres associations. Le plus grand discernement est donc toujours nécessaire.

De plus, il est à noter que "les" immigrés ne constituent pas en tant que tels un tout cohérent: ils sont partagés en courants politiques divers et parfois opposés, comme les Français. Bien des organisations d'immigrés sont absentes de l'appel pour le 4 avril, dont l'une des plus importantes, l'Amicale des Algériens en Europe.

Concernant les initiatives collectives, nous nous sommes souvent donné comme garantie qu'il y ait simultanément la participation des deux grands syndicats ouvriers, C.G.T. et

C.F.D.T. C'était le cas le 7 juin dernier, mais ce ne l'est pas le 4 avril.

Là encore, c'est une question de loyauté et de responsabilité: alors que le Mrap compte dans ses rangs des militants syndicaux appartenant à l'une et l'autre organisation, de quel droit les engagerions-nous dans une initiative que leur propre organisation refuse?... Il en va différemment pour une action du Mrap, élaborée par l'ensemble du mouvement.

5. C'est en réaction de toutes ces considérations, avec le souci de renforcer encore le Mrap, son identité, son efficacité, que le Secrétariat estime inopportune la participation à la manifestation du 4 avril.

A l'issue des Etats-Généraux du 21 mars - qui ont été eux-mêmes une très importante manifestation contre le racisme et pour l'immigration, faisant suite à des centaines d'autres manifestations dans la France entière - les formes d'action suivantes ont été proposées à l'ensemble des militants du Mrap :

- Large diffusion du manifeste sur l'immigration, qui sera traduit en plusieurs langues.
- Démarches pour sa mise en oeuvre auprès des maires, des parlementaires, des préfets.
- Remise de ce document au futur Président de la République aussitôt après son élection.
- Campagne de cartes-pétitions pour les droits des immigrés.
- Réédition de la loi du 1er Juillet 1972, qui sera traduite dans les diverses langues de l'immigration.
- Organisation d'un colloque sur la "2e génération" des immigrés (16/17 mai à Lyon).
- Développement des initiatives culturelles pour l'amitié entre les peuples.

UNE REUNION DE LA LICRA.

Un militant du group, invité à l'assemblée générale du comité de la LICRA du Vaucluse, nous fait parvenir les notes qu'il a prises au cours de cette réunion. Nous les publions non pas dans un esprit polémique, mais pour que l'ensemble de nos comités comprennent mieux les orientations et motivations politiques des membres de la LICRA.

On constatera en particulier que l'orateur principal, venu de Paris, tient pour "démontés" que l'attentat de la rue Copernic "venait de l'O.L.F.", ce qui le conduit inévitablement à minimiser le danger des groupes racistes et fascistes en France.

(Bien entendu, ce compte-rendu ne doit en aucune façon être publié).

Dimanche 1er Mars 1981 à 10h.30, à la mairie d'Avignon, se tenait l'Assemblée Générale de la LICRA du Vaucluse. Il y avait environ 70 personnes.

1.- Le rapport moral.

Au sujet du crime d'Orange, où deux Sénégalais avaient trouvé la mort dans un incendie allumé par d'anciens légionnaires, après des insultes racistes, la LICRA s'était portée partie civile. (A l'époque, il n'y avait pas de comité local du group). Le procès a eu lieu le mois dernier. La LICRA a été jugée irrecevable avant le début du procès. Les accusés ont eu de 3 ans à 17 ans de prison. La LICRA a décidé de se pourvoir en Cassation. Je vous signale aussi que c'était un avocat de la LICRA qui défendait les victimes(?).

2.- Le rapport financier.

Il y a eu 75 cotisations en 1980 et le comité compte 115 membres (retard actualisation). Bons divers: 50 Francs. Ils ont dû plaider beaucoup d'affaires en 80. Bref, les finances sont bonnes mais pas illimitées en cas de risque.

3.- Conférence du Révérend Père Riquet, vice-président du Bureau National. Titre: Les formes actuelles du racisme et de l'antisémitisme. "Je saluons l'action du comité du Vaucluse en ce qui concerne l'affaire d'Orange. Je ne manquerai pas de la rapporter au Bureau National et nous espérons pour mieux faire accepter par la Loi la recevabilité de la Ligue en tant que partie civile."

Le racisme et l'antisémitisme n'ont jamais été aussi agressifs. Ils revêtent une nouvelle forme: le terrorisme.

Je rappelle l'affaire Dreyfus, où l'antisémitisme était seulement verbal et venoteire. Puis il y a eu le nazisme et le fascisme qui ont acclimaté en Occident des meurs et des procédés nouveaux. La Résistance a rendu banal l'usage des armes. La jeunesse a pris des habitudes, elle a des modèles. Le film "Holocauste" a fait briller des attitudes violentes. Ceux qui ont lutté contre le nazisme ont tendance à user des mêmes moyens. Il y a eu mai 68. Maintenant, en France, nous avons 1,4 million voire 1,5 million de chômeurs. Cela représente une masse inquiétante de gens inoccupés, qui se souviennent et qui ont la nostalgie de la Résistance. C'est un sujet de réflexion...

.../..

Dans le monde, les organisations terroristes sont nombreuses soutenues par le Liban et surtout par l'Arabie Saoudite, l'Algérie, l'Éthiopie, l'U.R.S.S. Ceci n'est pas étranger à l'antisémitisme. Des terroristes se forment et s'entraînent contre l'État d'Israël. L'O.L.P. a manifesté sa violence au Liban, qui est devenu depuis 1979, l'État le plus terroriste, financé par les pétrodollars. Le Liban est occupé par une dizaine de pays étrangers, dont l'Irak, le Soudan. Il y a eu près de 100.000 morts. Il n'y en a plus en plus grâce au front de résistance. L'O.L.P. continue à agir contre les Libanais, contre Israël et pour l'antisémitisme et le racisme, grâce au terrorisme. On a démonté une la bombe de l'Organisation mondiale de l'O.L.P.

Depuis 20 ans, des attentats terroristes racistes de l'O.L.P. sévissent. Partout. Les mêmes années, les mêmes méthodes sont employées. Les Brigades Rouges en Allemagne et en Italie, l'O.R.A. en Espagne, utilisent le même financement. Madaf à Tripoli. Ses actions sont utilisées au profit des Palestiniens et pour le rétablissement de l'Empire des Califes de Damas à Bagdad. C'est l'humain, car le colonialisme a humilié le monde arabe. Rappelons pourtant qu'après la Guerre de 6 jours, le Mouvement "Fraternité d'Abraham" a distribué 2 millions d'anciens francs aux juifs, aux chrétiens et aux musulmans, et la moitié de la somme a été versée aux victimes arabes.

Spéciale a rendu la main à Israël, mais le monde arabe n'a pas suivi car il se sent toujours humilié. Alors, il aime les terroristes. L'U.R.S.S. et le monde arabe suivent la même voie. L'U.R.S.S. fait faire des actions localisées, comme en Hongrie en 56 et en Afghanistan en 80. Les luttes contre Israël, l'Iran/Irak, le servent. C'est la politique des armes. Ce ne suis pas antirusse mais il y a les Claves et les Hongois. Le livre "Protocoles des Sages de Sion", écrit aux temps des Tsars, est encore répandu dans le monde arabe. Des financiers visent la déstabilisation de la République Française, comme en Italie ou en Espagne. Voilà ce qui nous menace. Et nos amis du P.C. fendent la tête baissée. Ce sont des milliards politiques des Tsars, commandités par Moscou. Georges Marchais a pris la défense des Palestiniens au Liban. Il fait le travail de déstabilisation.

Il y a des nostalgiques de l'idéologie fasciste, mais ce ne sont pas eux les peurs de l'extermination. Certains se disent antisémites mais non antisémites, mais ils sont quand même contre les juifs.

Alors, que faire? Il faut garder la maison. Le Président national a dû faire des excuses au "Figaro" (sic) (A. Bouvais). Mais ne soyons pas complices du G.R.B.S.B. Attendons de les prendre la main dans le sac. Les graffiti suscitent l'imagination des terroristes.

Conservons les valeurs symbolisées par les 3 mots: Liberté, Égalité, Fraternité. Fraternité d'abord entre Français, puis entre Européens, enfin entre hommes de toutes couleurs, de toutes races, de toutes religions. Rappelons-nous le principe de Fraternité d'Abraham, selon lequel juifs, chrétiens et musulmans sont tous fils du même patriarche".

(1) S'agissant de crimes, la loi de 1972 ne permet pas aux associations de se constituer partie civile. C'est pourquoi le Krap (qui aurait pu agir de Paris, en l'absence d'un comité local) ne l'a pas fait. Le problème reste cependant posé, et nos juristes ont déjà proposé une extension de la loi à ce domaine, car il est anormal que le Krap puisse intervenir quand un immigré est injurié, mais pas lorsqu'il est agressé. Lors d'une démarche récente du Krap auprès du Garde des Sceaux, la question a été soulevée.